Relevé des Infractions Sportives des Compétitions Régionales n°1

Commission Régionale Sportive (CRS)
Tél. 07 86 49 99 51 crs@volleyidf.org

Cachan le, vendredi 9 octobre 2026

Saison sportive : 2026/2027

Sanctions Terrain

Compétition	N° du match et Date	Nom et Prénom	Fonction	Club	Sanction Terrain
Championnat Régional 1 Senior M	1MAA005 du 04/10/2026	**M. JEAN BAPTISTE BRICE**	Entraineur	**ENTENTE SPORTIVE DE VILLIERS**	Carton Jaune
Championnat Régional 1 Senior M	1MBA002 du 03/10/2026	**M. BOUTSAB Y'AYABAKAN PIERRE**	Joueur (Capitaine)	**NOISY LE GRAND VOLLEY-BALL**	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MCA002 du 03/10/2026	**M. ROBERTSON ALEXANDER**	Joueur	**LSO COLOMBES**	Carton Jaune

❖ **Pour qu'une réclamation de sanction de Terrain soit reconnue valable sur la forme il faut qu'elle :**

- Soit adressée à la Commission Sportive référente, par courriel avec AR, dans les quarante-huit heures (48h) qui suivent la rencontre concernée

- Soit effectuée par l'intéressé ou son représentant légal.

- Comporte une argumentation motivée pouvant permettre à la commission de Discipline concernée d'envisager l'étude de la réclamation.

Seule la réclamation de sanction de Terrain reconnue valable sur la forme par la Commission Sportive Référente est étudiée sur le fond par la Commission de Discipline Concernée.

Championnat pré-national senior féminin

Poule B :

- Dossier n°1 : PFBA003 - PANTIN VOLLEY 1 / JEANNE D'ARC DE ROSNY du dimanche 04/10/20256 :
 - Le GSA **JEANNE D'ARC DE ROSNY** a inscrit sur la feuille de match cinq (5) joueuses titulaires de licences portant la mention « Mutation » :
 - Mme PON LE CLAINCHE SERAPHINE, licence n° 1900905, Mutation Régionale ;
 - Mme TOTIN CLARA, licence n° 2149539, Mutation Régionale ;
 - Mme KISTO VICHITRA, licence n° 2006924, Mutation Régionale ;
 - Mme SCHLIENGER LAURINE, licence n° 2358675, Mutation ;
 - Mme COMAN KAINA-OCEANE, licence n° 2110960, Mutation.

Championnat pré-national senior masculin

Poule B :

- Dossier n°2 : PMBA004 - CSM CLAMART 1 / PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL 2 du samedi 03/10/2026 :
 - Le GSA **CSM CLAMART** a inscrit sur la feuille de match deux (02) joueurs étrangers hors UE :
 - M. RANDRIANTIANA MAMENOSOA, licence étrangère hors UE n° 2633888 ;
 - M. RANDRIAMAROMANANA MANARIVO, licence étrangère hors UE n° 2412749.

Championnat régional 1 senior féminin

Poule A :

- Dossier n°3 : 1FAA004 - AVANT GARDE ST DENIS / PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL 2 du samedi 03/10/2026 :
 - Le GSA **AVANT GARDE ST-DENIS** a inscrit sur la feuille de match deux (2) joueuses de catégorie M18 sans présenter les certificats médicaux requis pour le simple surclassement pour la saison 2026/2027 :
 - Mme BOUCHER STELLY, licence n° 2619557 ;
 - Mme DIALLO LALYA, licence n° 2541482.

Poule B :

- Dossier n°4 : 1FBA005 - **PUC VOLLEY-BALL 2** / ASS AMICALE SPORTIVE FRESNES du samedi 03/10/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier simplifiée, sans marqueur, à la place d'une feuille de match électronique (FDME) avec marqueur.
 - Absence de marqueur.

Championnat régional 2 senior féminin

Poule B :

- Dossier n°5 : 2FBA003 - ASSOCIATION VOLLEY-BALL DU VAL D'YERRES / ISSY LES MOULINEAUX V.B. 1 du samedi 03/10/2026 :
 - Le GSA **ASSOCIATION VOLLEY-BALL DU VAL D'YERRES** a inscrit sur la feuille de match une (1) joueuse de catégorie M18 sans présenter le certificat médical requis pour le simple surclassement pour la saison 2026/2027 :

 - **Mme CHIHANI NAILA, licence n° 2547728**

- Dossier n°6 : 2FBA004 - MONTIGNY VOLLEY 95 / UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF 2 du samedi 03/10/2026 :
 - Le GSA **UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF** a inscrit sur la feuille de match une (1) joueuse de catégorie M18 sans présenter le certificat médical requis pour le simple surclassement pour la saison 2026/2027 :

 - **Mme BARBIN MAHMOUD ALIYA, licence n° 2814413.**

Poule D :

- Dossier n°7 : 2FDA002 - CLUB OMNISPORTS DE COURCOURONNES -SECTION VB / CLUB SPORTIF MUN EPINAY du samedi 03/10/2026 :
 - Le GSA **CLUB OMNISPORTS DE COURCOURONNES -SECTION VB** a inscrit sur la feuille de match une (1) joueuse sans validation administrative de sa licence :

 - Mme WERY DÉBORA, licence n° 2047212.

- Dossier n°8 : 2FDA005 - USM MALAKOFF 2 / POISSY VOLLEY du samedi 03/10/2026 :
 - Le GSA **POISSY VOLLEY** a inscrit sur la feuille de match quatre (4) joueuses titulaires de licences portant la mention « Mutation » :

 - Mme DEVILLERS LOREEN, licence n° 2363974, Mutation Régionale ;
 - Mme ANTOINE MARIE-CECILE, licence n° 2598277, Mutation Régionale ;
 - Mme JOSSE EMMA, licence n° 2 2602594, Mutation Régionale ;
 - Mme BALOT CLEMENCE, licence n° 2302287, Mutation ;

Championnat régional 2 senior masculin

Poule B :

- Dossier n°9 : 2MBA002 - PLESSIS-PATE VOLLEY / JEANNE D'ARC DE ROSNY du samedi 03/10/2026 :

 - Le GSA **PLESSIS-PATE VOLLEY** a inscrit sur la feuille de match un (1) joueur sans validation administrative de sa licence :

 - M. LE TIEC MARC, licence n° 1765993.

Poule D :

- Dossier n°10 : 2MDA004 - CLUB SPORTIF MUN EPINAY / VESINET SAINT-GERMAIN CROISSY VOLLEY 2 du samedi 03/10/2026 :

 - Le GSA **CLUB SPORTIF MUN EPINAY** a inscrit sur la feuille de match un (1) joueur de catégorie M18 sans présenter le certificat médical requis pour le simple surclassement pour la saison 2026/2027 :

 - M. ZIVKOVIC AARON, licence n° 2884040.

Qualifications Régionales Jeunes

M13 Féminin :

- Dossier n°11 : Tour 1 du samedi 03/10/2026 – Poule « F » à Paris (75013) :

 - L'équipe de **VOLLEY-BALL LA ROCHETTE** ne s'est pas déplacée.

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.